



## AVIS DE RÉUNION

Les actionnaires de la société **CIMENTS DU MAROC**, société anonyme au capital de 1 443 600 400 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 621 boulevard Panoramique, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 70.617, sont convoqués le **lundi 13 avril 2015** à l'hôtel Royal Mansour à Casablanca à **11 heures** en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration,
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2014,
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2014,
4. Affectation du résultat de l'exercice 2014,
5. Affectation du boni de fusion Betomar/Ciments du Maroc
6. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
7. Changement du mode d'exercice de la Direction Générale,
8. Démission d'un Administrateur,
9. Ratification de la cooptation d'un Administrateur et fixation de la durée de son mandat,
10. Fin du mandat de deux Administrateurs,
11. Nomination de deux Administrateurs,
12. Renouvellement du mandat de six Administrateurs,
13. Fixation du montant des jetons de présence et des vacations,
14. Pouvoirs pour formalités légales.

Les documents dont la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 (articles 140 et 141) prescrit la communication aux actionnaires seront disponibles au siège social de la société ou au Service Titres de la Société Générale Marocaine de Banques situé au 55 boulevard Abdelmoumen à Casablanca, à compter du **vendredi 13 Mars 2015**.

Les actionnaires trouveront ci-dessous notamment :

- les états de synthèse de l'exercice 2014,
- les résolutions proposées à cette Assemblée.

Pour participer à cette Assemblée Générale, il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire. Les propriétaires d'actions doivent justifier de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses des établissements agréés, cinq **(5) jours au moins** avant la date de l'Assemblée Générale. La société tient à la disposition des actionnaires des formules de pouvoirs.

Les actionnaires représentant le pourcentage du capital social requis par l'article 117 de ladite loi et qui désirent inscrire des projets de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale doivent adresser leur demande au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix **(10) jours** à compter de la publication du présent avis.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015 PROJET DE RÉSOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 794.876.973,94 Dirhams. Elle donne au Conseil d'Administration pleine et entière décharge pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer un dividende ordinaire de 50 Dirhams par action à prélever sur le bénéfice disponible, soit :

- Bénéfice net comptable	DH	794 876 973,94
- A ajouter : report bénéficiaire antérieur	DH	<u>3 099 551 230,09</u>
- Bénéfice disponible	DH	3 894 428 205,03
- Dividende ordinaire	DH	<u>721 800 200,00</u>
- Report à nouveau	DH	<u>3 172 628 005,03</u>

Le dividende ainsi fixé sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 2 Juillet 2015.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer sous forme d'un dividende exceptionnel de 28 Dirhams par action une somme de 404.208.112,00 Dirhams prélevée sur le boni de fusion d'un montant de 404.509.384,18 constaté suite à la fusion par absorption de Betomar par Ciments du Maroc approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2014, soit :

- Boni de fusion	MAD	493.012.322,47
- Dividende exceptionnel	MAD	<u>404.208.112,00</u>
- Solde du boni de fusion	MAD	<u>88.804.210,47</u>

Le dividende ainsi fixé sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 2 octobre 2015.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, en approuve les termes et les conventions qui y sont mentionnées.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 27 février 2015, de confier désormais à un Directeur Général l'exercice de la Direction Générale de la société, le Président du Conseil d'Administration n'ayant plus de pouvoir exécutif.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de ses fonctions d'Administrateur de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI, présentée par lettre du 31 Janvier 2015.

Elle remercie Monsieur Anass HOUIR-ALAMI du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'Administrateur faite par le Conseil d'Administration du 27 Février 2015 de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN.

L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN sera d'une durée égale à la période restant à courir du mandat de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la demande exprimée par Monsieur Yves René NANOT lors du Conseil d'Administration du 27 Février 2015, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

L'assemblée Générale remercie Monsieur Yves René NANOT du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

### NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la demande exprimée par Monsieur Jean Paul MERIC lors du Conseil d'Administration du 27 Février 2015, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

L'assemblée Générale remercie Monsieur Jean Paul MERIC du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

### DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur Monsieur Mario Domenico BRACCI. L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Mario Domenico BRACCI sera d'une durée de quatre exercices, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur Monsieur Agostino NUZZOLO.

L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Agostino NUZZOLO sera d'une durée de quatre exercices, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### TREIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de COCIMAR vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de COFIPAR vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de FIPAR HOLDING vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### SEIZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de MENAF vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de la CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

### DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à la somme brute globale de **3.540.000 Dirhams** la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des différents Comités, Administrateurs ou non, pour l'exercice écoulé.

### DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la Loi.







**TABLEAU DES CRÉANCES**

Exercice clos le 31 décembre 2014

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>								
• Prêts immobilisés	35 419 490,62	24 537 211,20	9 684 519,54	1 197 759,88				
• Autres créances financières	22 852 459,02	22 557 509,02		294 950,00				
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>								
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 677 473,87		4 774 035,05	903 438,82	154 410,10		5 674,00	
• Clients et comptes rattachés	790 934 652,12		715 208 614,65	75 726 037,47	29 200 567,09		84 723 729,18	948 792 193,55
• Personnel	4 397 250,79		3 777 866,42	619 384,37				
• État	73 661 023,68		73 661 023,68			73 661 023,68		
• Compte d'associés								
• Autres débiteurs	38 569 547,99		37 320 571,26	1 248 976,73				
• Comptes de régularisation actif	25 521 579,17		25 521 579,17		4 593,93			

**TABLEAU DES DETTES**

Exercice clos le 31 décembre 2014

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org. Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>								
• Fournisseurs et comptes rattachés	417 670 414,11		417 670 414,11		122 872 426,09	53 485 218,73	61 608 769,94	88 305 462,92
• Clients créditeurs, avances et acomptes	12 352 210,56		12 352 210,56		193 203,98			
• Personnel	10 806 858,92		10 806 858,92					
• Organismes Sociaux	24 932 736,96		24 932 736,96			4 061 830,54		
• Etat	142 173 316,59		142 173 316,59			142 173 316,59		
• Compte d'associés	5 546 570,01		5 546 570,01				2 865 415,71	
• Autres créanciers	126 097 387,20		126 097 387,20		29 747 476,93		24 529 451,61	12 080 912,84
• Comptes de régularisation passif	55 729,95		55 729,95					

**TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES**

Exercice clos le 31 décembre 2014

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>• Sûretés données</b>					
Néant					
<b>• Sûretés reçues</b>					
- Sûretés reçues	224 424,26	2	Essaouira le 12/10/2002		600 000,00
- Sûretés reçues	0,00	2	Marrakech le 06/02/1997		800 000,00
- Sûretés reçues	570 411,00	2	Fquih Ben Salah le 09/04/1997		600 000,00
- Sûretés reçues	70 907,27	2	Souk Sebt le 20/05/1997		116 480,00
- Sûretés reçues	478 512,26	2	Béni Mellal le 20/05/1999		800 000,00
- Sûretés reçues	926 661,67	2	Kelaa le 18/09/1997		1 500 000,00
- Sûretés reçues	34 992,00	2	Souk Sebt le 09/04/1997		300 000,00
- Sûretés reçues	120 429,17	2	Marrakech le 02/08/1999		500 000,00
- Sûretés reçues	11 344 072,21	2	Casablanca le 31/10/2013		10 000 000,00
- Sûretés reçues	2 096 033,98	2	Agadir le 27/12/2013		3 000 000,00

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL**

Exercice clos le 31 décembre 2014

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent	ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
• Avals et cautions	26 919 735,00	26 231 716,00	* Avals et cautions	198 383 060,00	132 190 000,00
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			* Autres engagements reçus	330 061 608,79	18 153 180,95
• Autres engagements donnés					
<b>TOTAL (1)</b>	<b>26 919 735,00</b>	<b>26 231 716,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>528 444 668,79</b>	<b>150 343 180,95</b>

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées



11, avenue Bir Kacem  
10170 Rabat - Souissi, Maroc

Aux actionnaires de la Société CEMENTS DU MAROC  
621, Boulevard Panoramique 20150 Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca, Maroc

CEMENTS DU MAROC  
RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 07 Avril 2014, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6.243.675.809 dont un bénéfice net de MAD 794.876.974.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 02 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

KPMG  
Fessal KOHEN

ERNST & YOUNG  
Abdeslam BERRADA ALLAM



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

### PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

#### **1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Les comptes consolidés de la Société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

#### **2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés, Betomar absorbée au cours du deuxième semestre 2014 et Indusaha, sur lesquelles la Société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif et la société Ecocim sur laquelle la société Ciments du Maroc exerce une influence notable. Les sociétés exclues du périmètre sont listées dans le tableau relatif aux titres de participation non consolidés.

#### **3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les sociétés contrôlées de manière exclusive et à l'exception de celles exclues du périmètre de consolidation sont intégrées globalement, la société sous influence notable faisant l'objet d'une intégration par mise en équivalence.

#### **4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS**

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :  
les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;  
les écarts de conversion ;  
les provisions à caractère fiscal ;  
la réévaluation de fusion ;  
les actifs en non valeur ;  
Les résultats internes (dividendes).

#### **5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION**

- **Écarts d'acquisition**: la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans.
- **Immobilisations incorporelles**: elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles**: elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- **Immobilisations financières**: les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- **Subventions d'investissements**: les subventions reçues par Ciments du Maroc et ses filiales consolidées figurent au passif du bilan consolidé parmi les capitaux propres.
- **Créances et dettes en monnaie étrangères**: les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Contrats de location financement**: les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations.
- **Provisions réglementées**: les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- **Engagement de retraite et prestations assimilées**: les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Impôts différés**: les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.

#### **6- RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

#### **7- COMPARABILITÉ DES COMPTES**

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.



Bilan actif consolidé au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams

ACTIF	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5 174 246</b>	<b>5 370 942</b>
Écart d'acquisition	1 910	2 388
Immobilisations incorporelles	293 480	298 531
Immobilisations corporelles	3 520 174	3 704 645
Immobilisations financières	1 322 339	1 321 812
Actifs d'impôts différés	35 344	42 571
Titres mis en équivalence	999	995
<b>Actif circulant</b>	<b>2 308 655</b>	<b>2 080 975</b>
Stocks et en cours	477 127	505 231
Clients et comptes rattachés	665 392	717 530
Autres créances et comptes de régularisation	145 246	118 244
Valeurs mobilières de placement	949 008	649 075
Disponibilités	71 882	90 896
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 482 901</b>	<b>7 451 917</b>

Bilan passif consolidé au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams

PASSIF	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
<b>Capitaux propres part Groupe</b>	<b>6 303 637</b>	<b>6 167 385</b>
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes	514 340	200 998
Réserves consolidées	3 543 997	3 713 928
Résultat net part Groupe	801 700	808 859
Autres		
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>30 574</b>	<b>29 672</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>136 819</b>	<b>119 372</b>
<b>Dettes</b>	<b>1 011 871</b>	<b>1 135 488</b>
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	444 253	458 030
Autres dettes et comptes de régularisation	367 943	484 204
Trésorerie - Passif	199 676	193 254
<b>Total du passif</b>	<b>7 482 901</b>	<b>7 451 917</b>

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Chiffres d'affaires	3 454 349	3 632 367
Autres produits d'exploitation	176 441	104 052
Achats consommés	-1 811 528	-1 826 917
Charges de personnel	-259 664	-251 928
Autres charges d'exploitation	-5 297	-7 834
Impôts et taxes	-22 135	-26 280
Dotations d'exploitation	-507 690	-494 276
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 024 475</b>	<b>1 129 184</b>
Charges et produits financiers	94 558	-52 961
<b>Résultat courant</b>	<b>1 119 033</b>	<b>1 076 223</b>
Charges et produits non courants	-41 967	26 258
Impôts sur les résultats	-263 702	-282 843
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>813 365</b>	<b>819 638</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	4	643
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-478	-478
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>812 891</b>	<b>819 803</b>
<b>Résultat minoritaire</b>	<b>11 192</b>	<b>10 944</b>
<b>Résultat net part Groupe</b>	<b>801 700</b>	<b>808 859</b>
<b>Résultat net consolidé par action en dirhams</b>	<b>56</b>	<b>57</b>

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>813 365</b>	<b>819 638</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	462 667	567 036
* Reprises subventions d'investissements		
* Variation des impôts différés	7 227	-756
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	948	-42 379
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4	643
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>1 284 211</b>	<b>1 344 182</b>
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-76 798	233 012
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 207 413</b>	<b>1 577 194</b>
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-272 492	-252 734
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	17	48 841
Variation immobilisations financières	-530	6 568
Incidence des variations de périmètre		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-273 005</b>	<b>-197 326</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-649 620	-577 440
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-10 290	-8 820
Augmentations de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts		
Remboursement d'emprunts		-330 000
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-659 910</b>	<b>-916 260</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>274 498</b>	<b>463 608</b>
Trésorerie d'ouverture	546 716	83 109
Trésorerie de clôture	821 214	546 716
Incidence des variations des monnaies étrangères		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>274 498</b>	<b>463 608</b>

Tableau de variation des capitaux propres CONSOLIDÉS (part groupe)

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'entreprise consolidée	Total autres (*)	
<b>Situation au 31-12-2012</b>	<b>1 443 600</b>	<b>200 998</b>	<b>3 635 088</b>	<b>656 280</b>				<b>5 935 966</b>
Affectation du résultat 2012			656 280	-656 280				
Distribution par l'entreprise consolidante			-577 440					
Résultat consolidé 2013				808 859				
Augmentation du capital								
Autres affectations								
<b>Situation au 31-12-2013</b>	<b>1 443 600</b>	<b>200 998</b>	<b>3 713 928</b>	<b>808 859</b>				<b>6 167 385</b>
Affectation du résultat 2013			808 859	-808 859				
Distribution par l'entreprise consolidante			-649 620					
Résultat consolidé 2014				801 700				
Autres affectations		313 342	-329 170					
<b>Situation au 31-12-2014</b>	<b>1 443 600</b>	<b>514 340</b>	<b>3 543 997</b>	<b>801 700</b>				<b>6 303 637</b>

(\*) Subventions pour investissements.



ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

En milliers de dirhams

	Valeurs brutes au 31-12-2013	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeurs brutes au 31-12-2014
<b>Écart d'acquisition</b>	9 550	0	0	0	0	9 550
<b>Immobilisations incorporelles</b>	323 622	0	0	151	0	323 773
Brevets marque droits et valeurs similaires	45 022			151		45 173
Fonds commercial	278 600					278 600
<b>Immobilisations corporelles</b>	8 355 652	272 490	0	-151	2 006	8 625 985
Terrains	59 757					59 757
Constructions	1 688 237			49 548	1 140	1 736 645
Installations techniques, matériel et outillage	6 025 305			319 751	261	6 344 795
Matériel de transport	77 788			391	567	77 612
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	116 417			4 903	38	121 282
Immobilisations en cours	388 148	272 490		-374 744		285 894
<b>Immobilisations financières</b>	1 668 781	825	299	0	0	1 669 307
Titres de participation non consolidés	1 609 401	147				1 609 548
Prêts immobilisés	36 353		299			36 054
Autres créances financières	23 027	678				23 705
<b>Titres mis en équivalence</b>	994	4				998
<b>Total</b>	10 358 599	273 319	299	0	2 006	10 629 613

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

En milliers de dirhams

	Montants au 31-12-2013	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montants au 31-12-2014
<b>Écart d'acquisition</b>	7 163	477				7 640
<b>Immobilisations incorporelles</b>	25 090	5 203				30 293
Brevets marque droits et valeurs similaires	25 090	5 203				30 293
Fonds commercial						
<b>Immobilisations corporelles</b>	4 651 005	463 093	7 247	1 040		5 105 811
Terrains						
Constructions	870 285	60 403		609		930 079
Installations techniques, matériel et outillage	3 618 684	396 046	7 247	222		4 007 261
Matériel de transport	74 699	243		184		74 758
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	87 337	6 401		25		93 713
Immobilisations en cours						
<b>Immobilisations financières</b>	346 969	0				346 969
Titres de participation non consolidés	345 476					345 476
Prêts immobilisés	1 198					1 198
Autres créances financières	295					295
<b>Total</b>	5 030 227	468 773	7 247	1 040	0	5 490 713

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

	Montants au 31-12-2013	Dotations/Fusion	Reprises	Montants au 31-12-2014
<b>Provisions pour risques</b>	2 855	360		3 215
<b>Provisions pour charges</b>	116 517	8 473	1 808	123 182
<b>Provisions pour impôts</b>		10 422		10 422
<b>Total</b>	119 372	19 255	1 808	136 819

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

En milliers de dirhams

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital social	Résultat net au 31-12-2014	Valeur nette au 31-12-2014	Valeur nette au 31-12-2013	Variation
SUEZ CEMENT COMPANY (1)	11,70%	909 283	471 825	1 255 359	1 255 359	0
CINORD (2)	15%	1 340 000	1 265 953	8 421	8 421	0
BANQUE POPULAIRE				145	145	0
<b>Total</b>				1 263 925	1 263 925	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en millier de livre égyptienne

(2) Le capital social et le résultat net sont exprimés en millier d'ouguiya mauritanienne



TABLEAU DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2014	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2014	Valeur nette au 31-12-2013
Clients et comptes rattachés	741 149	741 149		75 757	665 392	717 530
Autres créances et comptes de régularisation	148 017	148 017		2 772	145 246	118 244
Fournisseurs débiteurs	5 775	5 775		903	4 872	2 891
Personnel	4 490	4 490		619	3 871	4 434
État	73 661	73 661			73 661	55 625
Comptes d'associés	0					
Autres débiteurs	38 570	38 570		1 249	37 321	38 848
Comptes de régularisation actif	25 522	25 522			25 522	16 445
<b>Total</b>	<b>889 167</b>	<b>889 167</b>		<b>78 529</b>	<b>810 637</b>	<b>835 774</b>

TABLEAU DES DETTES

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/ 2014	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montants au 31/12/ 2013
Emprunts et dettes financières	0	0			0
Emprunts bancaires LT					
Fournisseurs et comptes rattachés	444 253	444 253			458 030
Autres dettes et comptes de régularisation	367 943	367 943			484 204
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 541	15 541			9 126
Personnel	10 946	10 946			15 394
Organismes sociaux	25 445	25 445			28 380
État	142 186	142 186			225 331
Comptes d'associés	5 548	5 548			8 792
Autres créanciers	134 820	134 820			186 620
Comptes de régularisation passif	56	56			104
Provisions pour risques et charges	33 401	33 401			10 456
<b>Total</b>	<b>812 195</b>	<b>812 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>942 233</b>

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers de dirhams

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Engagements donnés	29 342	30 243
Cautions de garantie	29 342	30 243
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	532 103	510 046
Avals et cautions reçues	201 933	189 674
Autres engagements reçus	330 170	320 372

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 2014	Pourcentage d'intérêt 2013	Méthode de consolidation
Ciments du Maroc	Ciment	100	100	Intégration globale
Betomar (*)	Granulats et Béton	-	100	Intégration globale
Indusaha	Ciment	91	91	Intégration globale
Ecocim	Autres	30	30	Mise en équivalence

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

(\*) Le périmètre de consolidation a connu au cours du deuxième Semestre 2014 la variation suivante : Absorption de la filiale Betomar par la société Ciments du Maroc.



11, avenue Bir Kacem  
10170 Rabat - Souissi. Maroc

Aux actionnaires de la Société CEMENTS DU MAROC  
621, Boulevard Panoramique 20 150 Casablanca

CIMENTS DU MAROC  
RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Ciments du Maroc S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 6 334 211 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 812 891.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe Ciments du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Le 02 mars 2015

KPMG  
Fessal KOHEN  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca. Maroc